

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 32 (1899)

**Buchbesprechung:** Théologie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

---

## THÉOLOGIE

---

G. BECK. — L'HOMME PRIMITIF <sup>1</sup>.

L'auteur de cette étude, maître de sciences naturelles au Gymnase libre (ci-devant Collège de Lerber) à Berne, a rendu, en la publiant, un excellent service à ceux qui, n'étant pas spécialistes, désirent cependant se rendre un compte aussi exact que possible de l'état actuel de la science en ce qui concerne la difficile et peut-être insoluble question des origines de l'homme. Nous ne pouvons pas songer à analyser ce travail : on ne résume pas un résumé. Il ne nous appartient pas non plus de contrôler tous les dires de l'auteur ; de plus compétents que nous rendent à son savoir et à l'exactitude de ses informations un témoignage favorable ; il appert en tout cas que l'on a affaire à une étude fortement documentée. Qu'il nous suffise d'en indiquer succinctement le contenu et de caractériser l'esprit et le point de vue de l'auteur.

M. Beck commence par établir la légitimité de cette branche des sciences naturelles qui cherche, avec les moyens d'investigation qui lui sont propres, à percer l'obscurité des âges où ni l'histoire et l'archéologie, ni la linguistique ne sauraient pénétrer avec les instruments dont elles disposent. La science de la nature a le droit et le devoir d'appliquer à l'homme, sans se préoccuper des données de la légende et de la poésie, les lois qu'elle a constatées pour les êtres vivants en général, et de voir jusqu'à quel point l'histoire de l'espèce humaine concorde avec ces lois. En recher-

<sup>1</sup> *Der Urmensch. Kritische Studie* von Dr G. Beck, Lehrer der Naturwissenschaft am Freien Gymnasium in Bern. Basel 1899. Verlag von Adolf Geering. — 62 pages. — Prix : 1 fr. 20.

chant l'acte d'origine de l'homme, le naturaliste obéit au même besoin de vérité que le théologien lorsqu'il s'efforce de remonter à l'origine historique des livres saints. « Un des plus grands mensonges, enfanté par des esprits faibles, consiste à prétendre que par l'étude approfondie de la création le Créateur serait rapetissé et rabaissé. »

L'auteur montre ensuite comment la science moderne, par l'étude du monde des animaux, a été amenée à renoncer à la théorie des créations successives et à proclamer que les êtres actuellement vivants sont le produit d'une longue évolution qui s'est effectuée par degrés en vertu d'une loi organique immanente. Dans l'histoire de la population de la terre — pour emprunter les termes dont s'est servi un éminent naturaliste suisse, feu le professeur Rüttimeyer, de Bâle — se révèle incontestablement une série successive allant du poisson au mammifère. Un lien ininterrompu unit le premier animal vertébré, tel que le squalé fossile, à l'homme venu plus tard. Pour construire tous ces êtres, la nature ne fait pas usage d'autres éléments que ceux qu'elle employa au moment de créer le type primitif dans le poisson cartilagineux. Le Dieu qui appela à l'existence le type primitif en prévoyait déjà les modifications possibles, et l'idée originelle s'était manifestée en chair sur cette terre bien avant l'existence des animaux qui la représentent aujourd'hui. La modification de ce type a progressé lentement et continuellement, au travers de mondes ruinés, depuis que l'idée de vertébrés prenait corps sous sa forme primitive de poisson, jusqu'à ce qu'elle resplendît dans la noble figure de l'homme. — « Nous ne saisissons pas, dit encore ici M. Beck, en quoi pareille conception porterait atteinte à la grandeur et à la puissance du Créateur. Elle est, au contraire, pour nous d'une immense valeur, parce que nous y voyons la meilleure manière de concilier notre conviction de naturaliste avec notre vénération religieuse pour l'Auteur de la vie. Certes, le Créateur n'apparaît pas plus petit lorsqu'il implante une fois pour toutes à la nature les lois de son devenir et qu'il lui ordonne de suivre les voies qu'il a voulues, que lorsque nous lui imputons de procéder sans cesse, à l'égard de la nature, à des modifications arbitraires. »

Ainsi donc tout semble indiquer que l'homme, dont le corps est sujet aux mêmes lois que celui des animaux, marque le terme de l'évolution au cours de laquelle ceux-ci ont fait successivement leur apparition. Mais l'analogie à elle seule, quelque plausible

qu'elle soit, ne constitue pas encore une preuve. La théorie aurait besoin d'être étayée et justifiée par des faits. Il faudrait pouvoir établir d'abord que, dans les cadres mêmes de l'espèce actuelle du *homo sapiens*, il s'est produit, à partir des origines, un certain développement sous le rapport de sa constitution physique; et ensuite il faudrait parvenir à trouver des formes plus anciennes de vie animale qui pussent être considérées comme les ancêtres directs de l'homme. C'est spécialement à la question de savoir où en est aujourd'hui la science sur ces deux points qu'est consacrée la plus grande partie de l'*Etude critique* de M. Beck. Et c'est ici surtout que nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au texte même de cette étude<sup>1</sup>. Relevons-en seulement quelques-unes des conclusions.

Il est certain qu'à l'époque diluviale l'homme était déjà répandu dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie, du nord de l'Afrique, de l'Amérique du nord et du sud; il était encore à un degré très inférieur de culture, n'ayant ni animaux domestiques, ni poterie d'argile, ni métaux, menant une vie nomade ou habitant des cavernes; il possédait cependant tous les attributs essentiels de l'espèce humaine; quant aux caractères non-essentiels, ils ne constituent pas, entre lui et l'homme actuel, de divergences plus considérables que celles qui séparent les races actuellement existantes. — Les calculs destinés à fixer approximativement le temps où l'homme a immigré en Europe n'ont qu'une valeur très relative, mais on s'accorde généralement à reconnaître que les cent milliers d'années dont on était autrefois si prodigue doivent être considérablement réduits, qu'on peut sans crainte en retrancher un zéro et s'en tenir pour le moment à environ 20 000 ans. — L'existence de l'homme tertiaire n'a pas été démontrée jusqu'à ce jour, et quant au *proanthropos* qui établirait un lien entre l'homme préhistorique et telles créatures inférieures, il reste encore à trouver. — La plupart des anthropologistes, du moins en pays allemand, se prononcent en faveur de l'unité du genre humain. Mais même en admettant cette hypothèse, nous n'en sommes guère plus avancés quant à la question de savoir par quels voies et moyens l'homme a fait son entrée dans le monde. Toutefois — c'est par ces paroles que M. Beck termine son exposé — « si la science d'aujourd'hui n'a pas encore réussi à pénétrer ce secret du

<sup>1</sup> Notons en passant que la localité près de Lausanne où furent trouvées des tombes de pygmées s'appelle Chamblandes et non Champ-blanc (pag. 43).

Créateur, si même, il faut, hélas! en convenir, la perspective d'y réussir semble plutôt s'être voilée, l'esprit humain, que tourmente le désir de connaître la vérité, ne saurait avoir ni repos ni cesse qu'il n'ait atteint le but ou qu'il n'ait reconnu que les moyens et les méthodes à sa disposition sont insuffisants. »

H. V.

---

KÜNDIG. — EXPÉRIENCES FAITES AUPRÈS DES MALADES ET DES MOURANTS <sup>1</sup>.

Constater que cette « contribution à la théologie pastorale, » publiée la première fois en 1856, en est arrivée à sa *septième édition*, c'est assez en faire l'éloge. Le livre porte sa recommandation en lui-même. Il fera sans nul doute son chemin parmi la génération pastorale actuelle, comme il l'a fait au milieu de celles qui l'ont précédée. Aujourd'hui, non moins qu'il y a quarante ans, le jeune pasteur surtout y trouvera de précieuses directions et de puissants encouragements. Sous le titre : *Les maladies et la mort*, il existe de ce livre une traduction française, mais ceux à qui la langue allemande est un peu familière auront tout avantage à le lire dans l'original.

Cette septième édition est la troisième qui paraisse depuis la mort de l'auteur († 1875) par les soins et avec les annotations de M. Anstein, ci-devant chapelain de l'hôpital bourgeois de Bâle. Il a été rendu compte, en son temps, dans cette Revue, de la *cinquième* édition (1883). La sixième, de 1888, a été augmentée d'une *notice biographique* sur l'auteur, le pasteur Euch. Kündig, de Bâle, et de trois *appendices* : « la cure d'âmes en rapport avec les divers tempéraments ; » « la relation entre la prière et la guérison ; » « quelques pensées concernant les rapports du pasteur avec le médecin. » La nouvelle édition ne diffère guère de la précédente.

Pour donner à ceux qui ne connaîtraient pas encore l'ouvrage une idée de son caractère et de sa valeur, il suffit de jeter un coup d'œil sur son contenu. Comme le titre l'indique, il ne s'agit pas d'un traité systématique. Ce sont des « expériences, » communi-

<sup>1</sup> *Erfahrungen am Kranken- und Sterbebette*. Ein Beitrag zur praktischen Theologie, von Eucharius Kündig, † Pfarrer von St. Leonhard in Basel. Neu herausgegeben von Rudolf Anstein, gewes. Pfarrer am Bürgerspital zu Basel. *Siebente Auflage*. — Basel, Adolf Geering, 1899. — xiv et 354 pages.

quées d'abord à des frères dans le saint ministère, au sein d'une société pastorale. En les publiant ensuite sous forme de livre, l'auteur a tenu à leur conserver ce caractère personnel et en quelque sorte confidentiel. Les treize chapitres, d'inégale étendue, peuvent se ramener à trois parties principales. La première, une sorte d'introduction, traite du devoir pour le pasteur de visiter les malades, du but de ces visites, de la préparation du futur pasteur à cette fonction de son ministère et des qualités personnelles qu'elle requiert de lui. Dans la seconde partie, après s'être expliqué sur les rapports du physique et du moral et les causes profondes de la maladie et de la mort (souffrance et péché)<sup>1</sup>, l'auteur aborde les malades et les passe en revue, tour à tour, selon leur âge, leur sexe, leur position sociale, selon leur degré de culture et leur état d'âme, selon les différentes maladies et infirmités dont ils souffrent, pour parler en dernier lieu des convalescents et des mourants. Dans la troisième et dernière partie il est question des « remèdes du médecin spirituel, » du temps et de la durée des visites, de l'attitude à observer vis-à-vis des autres personnes qui exercent une action sur le malade, de la conduite à tenir envers les parents du défunt.

« Dans le domaine de la théologie pastorale, dit avec raison M. Anstein, il n'existe guère d'ouvrage qui traite ce sujet spécial de la cure d'âmes au chevet des malades d'une façon aussi complète et en même temps aussi attrayante. Scripturaire et profond, il intéresse par les nombreux récits qui y sont entremêlés; il est riche en bons conseils, et assaisonné d'un humour de bon aloi. » A cette caractéristique nous n'avons qu'une chose à ajouter, c'est que la note qui nous paraît dominer dans ces *Expériences* pastorales d'un homme qualifié comme peu d'autres par son affabilité, sa piété personnelle, sa présence d'esprit, pour cette belle et délicate mission de visiteur de malades, c'est celle de l'optimisme de la foi et de la charité.

Si cet optimisme avait besoin d'un correctif, d'aucuns diraient d'une sourdine, le rééditeur, fort de ses expériences personnelles au cours d'un long et fidèle ministère dans un grand hôpital, a pris soin de l'y ajouter dans les notes marginales dont il a accompagné çà et là le texte. La citation suivante peut servir à caractériser la manière dont M. Anstein commente et complète la pensée ou les

<sup>1</sup> Sur ce point spécial la dogmatique de l'auteur pourrait, quoi qu'en dise le rééditeur, donner lieu à quelques réserves.

observations de feu le pasteur Kündig. Celui-ci, après avoir parlé des difficultés inhérentes à l'office de la visite des malades, ajoute (page 16) que l'œuvre de la cure d'âmes est cependant facilitée dans bien des cas par la maladie même. « La solitude où le malade est réduit, dit-il, favorise les retours sur sa vie passée; de profonds soupirs sortent de sa poitrine oppressée, des sentiments de repentance s'éveillent, le cœur s'attendrit, l'œil s'humecte, le besoin de consolation se fait jour, l'âme a faim de la parole de Dieu, elle lutte pour s'élever à la foi et à l'espérance; car des pensées de mort la traversent. » Ici un astérisque vous renvoie au bas de la page, où vous lisez ce qui suit : « Cet excellent exposé ne présente, pour le moment, que le côté idéal des choses. La réalité nous apprend que, en soi, un temps de maladie n'améliore ni ne change un homme. Il en est qui prennent de l'humeur, qui sont aigris, endurcis; d'autres deviennent mous, n'ont de souci que pour leur vie corporelle; d'autres encore s'accoutument à leur état de maladie et, se laissant aller à une vie en quelque sorte végétative, semblent n'avoir plus la force de réfléchir. Combien le pasteur doit prendre garde que ses malades ne tombent dans aucun de ces états-là! Pour qu'une maladie devienne positivement un temps de bénédiction, il faut qu'une action de Dieu se produise : un réveil d'en haut qui ouvre le cœur, un sentiment de l'état intérieur, une oreille attentive à la vérité, un désir de la grâce. »

H. V.

---

H. HEYER. — THÈSES DE THÉOLOGIE SOUTENUES A L'ACADÉMIE DE GENÈVE PENDANT LES XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES<sup>1</sup>.

Nombre d'universités européennes ont commencé depuis un certain temps à publier, sinon leur histoire au complet, du moins des documents propres à lui servir de matériaux. Quiconque s'occupe de l'histoire des sciences et des savants, ainsi que de celle de l'enseignement, sait assez quel est le prix de ce genre de publications et ne peut que remercier les hommes qui veulent bien y

<sup>1</sup> *Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Genève.* — V : *Catalogue des thèses de théologie soutenues à l'Académie de Genève pendant les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* Dressé à la demande du Département de l'Instruction publique et de l'Université par Henri Heyer, ancien pasteur, bibliothécaire-archiviste de la Compagnie des pasteurs. — Genève, Georg & Cie éditeurs. — cix et 168 pages.

consacrer leur savoir et leurs loisirs. Toutes les institutions académiques n'ont sans doute pas joué un rôle également important et n'ont pas laissé, pour toutes les phases de leur existence, des archives également riches. Parmi celles qui sont nées dans le siècle de la Réforme et en pays de langue française, chacun sait qu'il n'en est pas de plus illustre que l'Académie fondée à Genève en 1559 sous les auspices de Jean Calvin. Aussi est-ce avec une légitime impatience que le public lettré attend l'apparition du grand ouvrage historique que prépare M. le professeur Ch. Borgeaud. Cette œuvre, qui promet d'être magistrale, ne fera cependant pas oublier les esquisses plus sommaires qu'on doit aux Amiel et aux J.-E. Cellérier, ni les publications parues à l'occasion du jubilé triséculaire de l'Académie de Genève, et de l'inauguration en 1876 de l'Université qui lui a succédé. Elle ne rendra pas non plus superflues des monographies dans le genre de celle que nous annonçons.

M. le pasteur Heyer s'est acquitté avec beaucoup de conscience et avec un soin presque méticuleux de la tâche qui lui avait été confiée<sup>1</sup>. Non content d'énumérer les 45 thèses *manuscrites* du seizième siècle, déposées dans un portefeuille de la Bibliothèque publique de Genève, et de transcrire tout au long les titres et dédicaces des 478 thèses *imprimées* que ses recherches lui ont permis d'atteindre (les plus anciennes ont été soutenues en 1581, la plus récente date de 1796), il a fait précéder ce *Catalogue* d'une longue *Introduction* que le titre du volume ne laissait pas prévoir et qui en augmente notablement l'intérêt.

Cette introduction comprend d'abord un aperçu historique de l'enseignement théologique à Genève depuis la fondation de l'Académie jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; l'auteur y passe en revue les professeurs et rappelle les principaux faits de chaque époque. Parmi les professeurs du seizième siècle, n'y aurait-il pas eu lieu de mentionner Antoine de Chandieu? Sans doute ce théologien n'a pas été, à Genève, professeur en titre comme il l'avait été à Lausanne, mais, ainsi que le remarque M. le professeur Bernus<sup>2</sup>, il eut probablement à donner quelques cours de théologie pour soulager Th. de Bèze et Antoine de La Faye. On en retrouve quelques traces dans le titre d'un petit ouvrage de con-

<sup>1</sup> Son travail s'arrête au XVIII<sup>e</sup> siècle, la liste des thèses parues dans ce siècle-ci ayant déjà été publiée par MM. A. Bouvier (1878) et Ch. Soret (1896).

<sup>2</sup> *Le ministre Antoine de Chandieu*. Paris 1899, p. 123.

troverse (*Index errorum Gregorii de Valentia*, etc.) publié le 1<sup>er</sup> avril 1590 sous la direction de Chandieu, mais composé par quelques candidats en théologie et en philosophie de l'Académie de Genève. — Viennent ensuite des « Remarques » sur les thèses des trois siècles, sur leurs auteurs, la soutenance, la manière dont ces opuscules sont composés et rédigés (division, corollaires, dédicaces, etc.), la valeur et le choix des sujets traités à différentes époques. A propos des auteurs des thèses, M. Heyer aurait pu, nous semble-t-il, s'épargner la peine de démontrer longuement que, dans la règle, ce sont, non les étudiants, mais les professeurs qui les ont composées. A cet égard, les choses ne se passaient pas à Genève autrement que partout ailleurs. C'est au dix-huitième siècle, postérieurement à J.-Alph. Turretini, que la mention « *author et respondens* » accompagne le plus fréquemment le nom de l'étudiant. En revanche, les *corollaria respondentis*, qui sont annexés à la dissertation ou thèse proprement dite, provenaient bien pour l'ordinaire, comme l'indique leur titre, du candidat lui-même. La raison invoquée (p. LXIII) à l'appui de l'opinion contraire ne suffit pas pour infirmer la règle.

Parmi les « Pièces justificatives » qui font suite à cette Introduction, signalons d'abord une liste chronologique des professeurs en hébreu, en histoire ecclésiastique et en théologie pendant les seizième, dix septième et dix-huitième siècles; ensuite, et surtout, les « Extraits des registres du Conseil et de la Compagnie relatifs aux Confessions de foi et aux Formulaires de consécration au saint-ministère (1647-1725). » Rien ne peint mieux que ces textes officiels l'évolution, pour ne pas dire révolution, qui s'est produite dans les esprits et les doctrines au cours de ces trois quarts de siècle. — Disons encore, pour montrer à quel point l'auteur a poussé le souci de l'exactitude, que sous cette même rubrique des « pièces justificatives » il a recueilli et mis en liste par ordre alphabétique toutes les variantes que subissent, dans les titres des thèses, les expressions *annuente Deo* et *palam tueri conabitur*.

M. Heyer n'a pas la prétention d'avoir fourni une liste complète des thèses imprimées et soutenues à Genève pendant la période qu'embrasse son travail. Il ne doute pas qu'un certain nombre ne lui aient échappé, et remercie d'avance MM. les bibliothécaires qui voudront bien lui signaler celles qui manquent à son catalogue. Mais c'est pousser trop loin la modestie que de dire qu'il a dû « se borner à poser les jalons d'un catalogue plus

développé. » — De la statistique qu'il a dressée il résulte que les 478 thèses parvenues à sa connaissance ont été soutenues par 438 *étudiants*, lesquels se répartissent comme suit d'après leur nationalité : 490 Genevois, 99 Français, 70 Suisses (dont 22 du Pays de Vaud, 17 Zuricois, 9 Neuchâtelois), 33 Allemands, 29 Néerlandais, 6 Anglais, 4 Vaudois du Piémont, 3 Hongrois, 2 Ecossais, 1 Polonais et 1 Bohème. Naturellement la proportion des non-Genevois diminue de plus en plus à partir de la fin du dix-septième siècle. — Quant aux *professeurs* qui ont « présidé » à la soutenance de ces thèses, ils sont, si nous avons bien compté, au nombre de vingt-cinq, dont plusieurs paraissent d'ailleurs n'avoir pris qu'une part restreinte à ce genre d'exercice. Les plus productifs, après Th. de Bèze et Ant. de la Faye (qui ont contribué à eux deux pour un tiers aux thèses enregistrées), ont été, au dix-septième siècle, Jean Diodati, Bénédicte Turretini, Philippe Mesprezat, François Turretini, Bénédicte Pictet; au dix-huitième, J.-Alph. Turretini, Ant. Maurice le père, Jacob Vernet, Dav. Claparède.

L'ouvrage se termine par deux tables alphabétiques, dont l'une des sujets traités dans les thèses, l'autre des noms cités<sup>1</sup>. Dans cette dernière se trouvent insérées des notes biographiques succinctes, « destinées à orienter le lecteur sur la carrière des théologiens qui ont participé aux soutenances soit comme présidents, soit comme répondants. » — On voit que l'honorable archiviste de la V. C. n'a rien négligé pour rendre la consultation de son ouvrage aussi facile et aussi profitable que possible. Sous ce rapport, le *Catalogue des thèses théologiques de Genève* peut servir de modèle.

H. V.

---

### J. GINDRAUX. — DU SINAÏ EN CANAAN<sup>2</sup>.

Même plus d'un an après sa publication, — retard imputable au seul signataire de ces lignes, — ce volume mérite d'être signalé aux lecteurs de cette revue. Il est le digne frère de son aîné :

<sup>1</sup> A la page 151, à l'article *Le Clerc, Jean-Pierre*, les trois chiffres romains ne se rapportent pas au même personnage que les deux chiffres arabes. Ces deux derniers renvoient à *J.-P. Clerc*, qui fut professeur d'éloquence latine à Lausanne. — A la page 154, au lieu de *Peleux*, lisez *Pelé*.

<sup>2</sup> *A la suite des Israélites. Du Sinaï en Canaan. Etude biblique* par J. Gindraux. — Lausanne, Georges Bridel & C<sup>ie</sup>; 228 pages. Prix : 2 fr. 50.

*D'Égypte au Sinai*, dont nous avons rendu compte ici même. Même agrément dans la façon de présenter les choses ; même alliance du cœur et de l'intelligence, de l'édification et de l'instruction, de la science et de la foi, avec, sur le tout, un rayon d'imagination ; un souffle de poésie qui ne gâtent rien et ne font pas qu'on perde pied. Si l'on s'envole vers le bleu avec un auteur qui a des ailes, on revient bientôt sur le sol de notre planète. S'envoler est humain, après tout ; l'esprit est chose ailée ; atterrir est prudent, après avoir plané. Notre écrivain n'y manque pas.

Je voudrais dans ce petit article caractériser la méthode et le point de vue de M. Gindraux. Un livre qu'on n'eût pu écrire, il y a quarante ans, sans se brouiller avec le camp évangélique ; un livre qui, à cet égard, est une date et un signe des temps, tel est notre volume. M. Gindraux accepte les résultats généraux de la critique : date récente du Pentateuque, source jéhoviste remontant dans sa composition au neuvième siècle avant Jésus-Christ ; source élohiste, *alias* code sacerdotal, datant du milieu du huitième siècle<sup>1</sup> ; source deutéronomiste du septième siècle ; le tout, plusieurs fois revu, et fondu en un seul recueil vers le cinquième siècle. Tout en admettant le miracle, résultat d'une volonté particulière et d'une décision libre de Dieu, et non pas seulement produit inexplicable de l'ordre général, M. Gindraux le rattache à l'ordre général. Comme l'Ancien Testament lui-même, il montre Dieu, la cause première, se servant des causes secondes, les pliant à ses desseins ou leur donnant une énergie, une étendue et des effets qui ne peuvent venir que de lui. Notre auteur accorde qu'il peut y avoir dans les récits de l'Ancien Testament des erreurs de détail, et sous la plume des écrivains sacrés des hyperboles orientales, qu'il ne faut point prendre à la lettre ; il accorde que de lointaines traditions, tout en ayant un fond historique, peuvent n'avoir pas, dans le détail, l'exactitude rigoureuse d'un procès-verbal ; concessions intelligentes et qui s'imposent à tout esprit sérieux. Avec cela, M. Gindraux croit pouvoir maintenir la solidité, la véracité générale de nos récits bibliques ; admettant le surnaturel et la révélation dont les prophètes sont les organes, il renonce à ne voir que légendes et mythes en tout ce qui dépasse l'horizon naturel d'un grossier sémite ou les vraisemblances admises par la majorité des membres de l'Institut de France. Frappé par le parfum

<sup>1</sup> On sait que la plupart des critiques actuels distinguent nettement l'Elohiste (huitième siècle) du Code sacerdotal, rédigé au temps de l'exil. (Réd.)

d'antiquité, de sincérité et de sérieux moral qui traverse les pages du Pentateuque, par l'homogénéité interne qui les relie, par le souffle divin qui les domine, il les prend telles qu'elles sont, sauf à les interpréter librement.

On voit le point de vue; et, notez-le, c'est celui d'un écrit destiné, non pas aux seuls savants, mais au grand public, ou, pour parler vrai, aux membres les plus pieux et les plus éclairés de nos églises, aux pasteurs, aux évangélistes, aux instituteurs, aux moniteurs et aux monitrices de nos écoles du dimanche, aux laïques de loisir en quête de bonnes lectures.... Eh bien, le croirait-on? cette tentative généreuse et hardie, à bien des égards, de concilier la science et la foi, a été accueillie avec une méfiance dédaigneuse, non par des ennemis de la foi positive, mais par certains croyants. En voici un exemple: le bulletin bibliographique d'une revue chrétienne s'exprime comme suit au sujet de notre volume. « M. Gindraux n'a aucun soupçon de l'extraordinaire exagération de tout récit oriental. Nous craignons qu'une telle apologétique aille contre le but qu'elle doit atteindre, car il est impossible de lire cette étude sans que les objections ne s'élèvent pour ainsi dire à chaque page, et malgré tout son désir, l'auteur est loin de les résoudre. »

Comment veut-on que le fossé creusé entre la tradition, entre la masse des fidèles, des simples qui en sont encore à la tradition, et la critique, comment veut-on que ce fossé soit jamais comblé, si l'on tire ainsi sur les ponts que l'on essaie de jeter par dessus?

La tradition sans doute devra faire des sacrifices; mais, de grâce, que les chrétiens qui sont dans le mouvement montrent un peu moins d'intransigeance vis-à-vis des retardataires, même s'ils croient posséder toute la vérité historique.... Nous adressons quant à nous un cordial merci à M. Gindraux pour sa tentative courageuse autant qu'opportune et pour l'esprit chrétien qui l'a dictée, en même temps que nous le félicitons pour le talent qu'il y a mis. Que d'autres fassent mieux! Il mérite en tous cas d'être encouragé. Peut-être ne l'a-t-il pas été assez du côté des conservateurs. Rôle éternel de ceux qui font de la conciliation; ils reçoivent des coups des deux côtés. Il y a sans doute conciliation et conciliation, comme il y a fagot et fagot. Celle que tente M. Gindraux est en tout cas digne d'un meilleur sort.

PAUL VALLOTTON.

---